

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 juillet 2017

OBJET

**04 – ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX - PÔLE
PETITE ENFANCE/SOLIDARITE**

N° 2017-07-04

NOMENCLATURE : 1.1.10

L'an deux mille dix-sept, le six juillet à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-neuf juin 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 16

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Frédéric CHAPEAU, Magali LEMASSON, Michel RINCE, Yvon LERAT, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Valérie ROBERT, Emmanuel RENOUX, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL

Pouvoirs : 13

Mickaël MENDES donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER
Catherine HENRY donne pouvoir à Yvon LERAT
Thierry GICQUEL donne pouvoir à Philippe LEBASTARD
Elisa DRION donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU
Lionel BROSSAULT donne pouvoir à Catherine CADOU
Gwénola LEBRETON donne pouvoir à Alain ROYER
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Florence CABRESIN
Aurora ROOKE donne pouvoir à Gil RANNOU
Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Michel RINCE
Florence CABRESIN donne pouvoir à Magali LEMASSON
Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL
Alain BLANCHARD donne pouvoir à Emmanuel RENOUX
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Martine MOREL

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....16
ayant un pouvoir...13
votants.....29

Délibération

Rapporteur : **Frédéric CHAPEAU**

Afin de réaliser les études liées à l'opération du futur pôle petite enfance/solidarité, une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre a été lancée le 22 décembre 2015. Le groupe de travail Marchés a attribué, après analyse des offres, le marché de maîtrise d'œuvre au groupement MALLERET CORNEDE MENARD / GAUDIN INGENIERIE / AREST pour un montant de 44 250,00 € HT, soit 53 100,00 € TTC.

Par délibération 2016-07-11 en date du 4 juillet 2016, le conseil municipal a approuvé l'avant-projet détaillé et a autorisé Monsieur le Maire à préparer et lancer la procédure de consultation des entreprises.

Le montant des travaux au stade APD était évalué à 583 720,65 € HT, soit 700 464,78 € TTC.

La procédure de consultation est passée selon le mode adapté, en application des articles 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et 27 du décret du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics. Elle a été lancée en 12 lots séparés le 12 avril 2017.

Le groupe de travail Marchés s'est réuni le mercredi 28 juin 2017 pour la présentation de l'analyse des offres par le maître d'œuvre.

A l'issue de la procédure, le groupe de travail propose de retenir les entreprises suivantes

Accusé de réception en préfecture
06-2017-07-04-DE
Date de réception préfecture :

Lot		Avis Groupe de travail
1	GROS ŒUVRE	Entreprise : BLANDIN Montant HT : 162 000,00 €
2	CHARPENTE BOIS	Entreprise : DOUILLARD Montant HT : 19 643,09 €
3	COUVERTURE ARDOISE ET ZINC	Entreprise : JOLIVEL GUILLEMER Montant HT : 17 194,07 €
4	ETANCHEITE BAC ACIER ET TERRASSE BETON	Entreprise : OUEST ETANCHE Montant HT : 24 998,66 €
5	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	Entreprise : ERDRALU Montant HT : 74 880,56
6	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	Entreprise : GLEMAUD Montant HT : 44 912,62 €
7	CLOISONS SECHES – ISOLATION - PLAFONDS	Entreprise : ACOUSTIC'OUEST Montant HT : 30 918,09 €
8	PLAFONDS SUSPENDUS	Entreprise : APM ANJOU Montant HT : 13 000,00 €
9	ELECTRICITE	Entreprise : HOULIER Montant HT : 45 688,38 €
10	CHAUFFAGE - VENTILATION	Entreprise : ALEXEN Montant HT : 96 000,00 €
11	REVETEMENTS DE SOLS	Entreprise : TEARA SOLS Montant HT : 43 365,55 €
12	PEINTURE – ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR	Entreprise : GUICHARD Montant HT : 51 217,31

Soit un montant total de 623 818,33 € HT, 748 582,00 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à 23 voix POUR et 6 ABSTENTION, décide :

- DE VALIDER le choix des entreprises proposé pour un montant total des travaux de 748 582,00 TTC ;

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les marchés et tout document nécessaire à l'exécution desdits marchés.

Pour extrait conforme,

Le 06 juillet 2017,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20170706-2017-07-04-DE
Date de réception préfecture :